

A REMETTRE DANS LA BOITE AUX LETTRES GARDERIE POUR LE **28/09/23 AU PLUS TARD**.
Les demandes arrivant après cette date ne pourront être prises en compte !



PAIEMENT VIA LE COMPTE DE L'ECOLE : **BE74 3630 8993 5107** (le paiement doit parvenir pour le **27/09/23** au plus tard et veuillez envoyer une preuve de paiement par mail à saintjob.assistant@ucclle.edu.brussels)

METTRE EN COMMUNICATION : GARDERIE AUTOMNE 2023 + NOM + PRENOM + CLASSE

Nom/prénom de l'enfant (1 fiche par enfant !): _____

Ecole fréquentée : _____

Section : maternelle – primaire (entourez)

Année : Accueil, 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e (entourez)

→ Les garderies des vacances d'automne se dérouleront à **l'école communale du Val Fleuri** (rue Gatti de Gamond, 140 – 1180 Uccle)



Mon enfant fréquentera les garderies aux dates suivantes (cochez la/les cases concernées) :

Semaine 1 (25€)

- Lun 23/10/2023
- Mar 24/10/2023
- Mer 25/10/2023
- Jeu 26/10/2023
- Ven 27/10/2023

Semaine 2 (15€)

- Lun 30/10/2023
- Ma 31/10/2023
- Mer 01/11/2023 FERIE**
- Jeu 02/11/2023 FERIE**
- Ven 03/11/2023

IMPORTANT :

- La garderie d'Automne fait l'objet d'un **paiement forfaitaire de 25€** pour la première semaine et de **15€** pour la deuxième semaine. S'agissant d'un forfait, ce montant (**non remboursable !**) sera **dû au préalable** et ce, quelle que soit la durée et le nombre de jours de présence de l'enfant. **Attention, le paiement valide l'inscription.**
- Pas de repas chauds durant les vacances : Prévoir un **pique-nique** complet + boissons.
- GSM de la personne responsable des garderies : **0492/23.01.01**
- **Ouverture** : 7h30 – **Fermeture** : 18h00 - Les enfants doivent être présents à l'école à **9h au plus tard**. Passé ce délai, l'école sera **FERMEE** et rouvrira ses portes à 16h00. Merci donc de venir chercher vos enfants **APRES 16h00**. Si vous êtes dans l'**impossibilité** d'arriver pour 9h00, vous devrez demander l'autorisation de la coordinatrice la veille ou lui téléphoner. Si pour des raisons impérieuses, vous devez récupérer votre enfant avant 16h00, vous devrez en informer la coordinatrice le matin ou lui téléphoner. En dehors des périodes d'accueil, l'école n'ouvrira pas ses portes.
- Lors des excursions de « proximité », les enfants de 6 ans et + se munissent de leur carte **MOBIB**, d'un titre de transport valable ou de l'équivalent en argent liquide (5€)

Fiche santé

NOM et PRENOM de l'enfant:

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

POIDS : **OBLIGATOIRE** (Pour le Perdolan)

Personnes à contacter (dans l'ordre de priorité d'appel)

1. Nom Lien de parenté.....
Téléphone

2. Nom..... Lien de parenté
Téléphone

3e personne à contacter si les deux premières sont injoignables :

• Nom..... Lien de parenté
Téléphone

Coordonnées du médecin traitant/pédiatre

• Nom..... Téléphone.....

L'enfant peut-il participer aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...) **OUI - NON**

Raisons d'une éventuelle non-participation :

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité ? (Ex.: épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, affections cutanées, handicap moteur ou mental...)

.....

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Si oui, lesquels ?.....

.....

Quelles en sont les conséquences ? Quelle réaction avoir ?

.....

Autres renseignements que vous jugez important de signaler (problèmes de sommeil, incontinence, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

.....

Votre enfant prend-il des médicaments ? **OUI - NON**

(Si oui, est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? OUI – NON)

Si **NON** : merci de vous référer aux « Recommandations » concernant l'administration de médicament(s) (point 8)

Par la présente inscription, les parents déclarent avoir pris connaissance des « **Recommandations à l'attention des parents** » (document disponible sur le site internet de l'école) et d'en accepter les conditions.
